

Révision du Sdage : l'action locale au cœur d'un schéma global

Sdage. Derrière cet acronyme quelque peu mystérieux se cache en réalité le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau, un outil qui permet d'établir la politique de gestion de l'eau au niveau d'un bassin, comme celui de Loire-Bretagne par exemple. L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, établissement public qui œuvre à l'échelle de ce bassin, le définit comme « un véritable programme de reconquête de la qualité de l'eau sur le bassin Loire-Bretagne qui fixe des objectifs, des échéances, des orientations et des dispositions à caractère juridique pour y parvenir.

Un Sdage est établi pour une durée de 6 ans. *« En effet, il dépend de la directive cadre sur l'eau, qui est un cadre européen et qui organise la gestion de l'eau par cycle de six années »* explique Ingrid Hermiteau, chef du service économie et gestion des eaux, direction de l'évaluation et la planification agence de l'eau Loire-Bretagne. En 2015, un nouveau Sdage sera donc instauré, jusqu'en 2021. Pour se faire, deux étapes, « piliers » du schéma, ont déjà été validées. Il s'agit de l'élaboration des « questions importantes », ainsi que l'adoption d'un état des lieux du Sdage actuel.

« Les questions importantes tournent autour de quatre grands enjeux : la qualité de l'eau, les milieux aquatiques, la quantité d'eau et la gouvernance », précise Ingrid Hermiteau. Le public a d'ailleurs été consulté sur ces questions importantes. Pas moins de 2400 remarques ont ainsi été collectées, qui ont contribué à faire évoluer la rédaction de ces questions. *« Il y a eu une demande de meilleure prise en compte des aspects économiques, ainsi que de l'anticipation*

face aux changements climatiques », raconte Ingrid Hermiteau.

Le Sdage 2014-2020 sera aussi construit sur un « état des lieux ». « Nous savons que 31% des eaux de surface du bassin Loire-Bretagne étaient en bon état écologique en 2011 », note Ingrid Hermiteau. Mais ce chiffre doit être doublé d'ici 2015, d'après les objectifs fixé par le Sdage en 2010. « Depuis 5 ans, l'état de l'eau se stabilise », d'après Ingrid Hermiteau, « Mais cette stabilité cache néanmoins un certain nombre d'hétérogénéité », notamment concernant la pollution par toxiques, encore mal appréhendée.

« Plus réalistes sur les objectifs à atteindre »

« Notre priorité est de diminuer les pollutions diffuses, qu'elles viennent de l'agriculture, de l'assainissement, ou des eaux pluviales », déclare quant à elle Virginie Dumoulin, sous-directrice de l'action territoriale, à la direction de l'eau et de la biodiversité, au Ministère de l'Ecologie. « Les premiers Sdage ont permis d'établir des connaissances sur les masses d'eau. Mais nous avons sous-estimé le temps de réaction des milieux », explique-t-elle. « Nous sommes désormais beaucoup plus réalistes sur les objectifs à atteindre, et pour cela, nous comptons beaucoup sur l'action locale, à savoir notamment les Sage (Schémas d'Aménagement et des Gestion des eaux, déclinaison à l'échelle locale d'un Sdage, ndlr), et sur l'aspect participatif dans les comités de bassins ».

« Il faut être réaliste et tirer les enseignements de ce qu'on a fait », commente Noël Mathieu, directeur général de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. « Il faut prendre la mesure de la difficulté, ainsi que les moyens mis en oeuvre », poursuit-il.

Préserver les zones humides

Et concernant la région Bretagne, première région de France à être entièrement couverte par les Sage ? Thierry Burlot, vice-président au conseil régional, chargé de l'environnement, affirme que *« La Région s'inscrira pleinement dans le travail autour du Sdage, mais revendiquera ces spécificités régionales »*. *« Aujourd'hui, nous avons fait du chemin »*, reprend-il. *« Il ne s'agit pas de nier nos responsabilités. Nous allons essayer de poursuivre le dialogue avec les acteurs économiques et sociaux, notamment les agriculteurs »*.

Quelles perspectives alors pour la suite, et le prochain Sdage ? Pour Thierry Burlot, *« Chaque Sage devra s'inscrire dans le Sdage, avec ses propres ambitions. Le Sdage doit être l'émanation des Sage »*. *« Maintenant, nous allons essayer d'atteindre au moins la barre des 61% de masses d'eau en bon état écologique »*, souhaite Joël Pelicot, président de la commission planification au comité de bassin Loire-Bretagne. *« Les zones humides sont également un élément extrêmement important. Il faudrait amener tous les départements du bassin à réaliser un relevé exhaustif de celles-ci, pour l'élaboration du Sdage »*, ajoute-il. *« Les problème que nous avons, c'est l'affirmation d'une forte ambition »*, résume René Régnauld, président de la commission locale de l'eau (Cle) du Sage Rance-Frémur-Baie de Beaussais. *« Il faut conjuguer ambition globale et spécificité locales, être ambitieux et pragmatiques »*, conclut-il.

L'association Eau et Rivières de Bretagne vigilante

L'association Eau et Rivières de Bretagne était présente cette année encore au Carrefour de la gestion locale de

l'eau, où elle tenait un stand auprès des collectivités locales bretonnes. Sa présidente, Pascale Le Coustumer, a également participé à la séance plénière du jeudi, sur le thème « La gouvernance de l'eau, quels enjeux et quelles pistes de réflexions en Europe, en France, en Bretagne ? ». Elle y a défendu 2 points : « D'abord, si une nouvelle forme de démocratie, qui rapproche les décisions concernant l'eau des territoires et des citoyens, voit le jour en Bretagne, alors cela doit nécessairement passer par un rééquilibrage dans les instances de décisions (comité de bassin, CLE des Sages, Coderst...) où les industriels et tenants du modèle agricole industriel sont sur-représentés et les usagers et simples citoyens bien impuissants. Ensuite, améliorer la formation des citoyens et des acteurs (élus notamment) impliqués dans la construction des schémas d'aménagement, aux enjeux environnementaux du 21ème siècle, pour leur permettre de résister aux pressions extérieures. », peut-on lire sur le site internet de l'association.

Plus d'infos

www.eau-loire-bretagne.fr/sdage

www.eau-et-rivieres.asso.fr/